

Atelier du CER-CCT, 6-7 octobre 2008 – Note de synthèse et Programme (version préliminaire)

Lieu : Centre de conférence de la CEA, Addis Abeba

1. Considérations générales

L'atelier du Comité de coordination du transport des communautés économiques régionales (CER-CCT) se tiendra au moment où le SSATP doit commencer à mettre en œuvre son deuxième plan de développement à long terme (DP2), couvrant la période de 2009 à 2011.

La facilitation des échanges et l'intégration régionale constituent l'un des domaines prioritaires du plan. Le DP2 vise à contribuer à l'adoption des mesures de facilitation des échanges, notamment en mettant en place des groupes de gestion de corridor, en suivant les résultats obtenus par les corridors et en instituant des postes frontières uniques. Les activités devraient se concentrer sur trois corridors pilotes, alors que la diffusion des bonnes pratiques et l'échange des données d'expérience concerneront tous les corridors. D'autres activités axées sur les corridors pourraient être incluses ultérieurement ou élaborées en partenariat avec d'autres bailleurs de fonds, comme cela est déjà le cas.

Les activités d'appui aux communautés économiques régionales (CER) en 2008, prévues pendant l'assemblée annuelle du SSATP à Ouagadougou en octobre 2007, étaient fondées sur un budget de transition et consistaient essentiellement en activités déjà entamées au titre du Plan de développement à long terme de 2004-2007.

Entretemps et suite aux orientations données par la réunion de Ouagadougou, la direction du Programme SSATP a élaboré, au début de 2008, un cadre stratégique pour mettre en œuvre le DP2, en particulier pour le programme de travail 2008-2009. Dans la logique du DP2, il renforce l'accent traditionnellement mis sur la facilitation des transports et la gestion des corridors, y compris plusieurs questions transsectorielles, intéressant tous les domaines de l'élaboration des politiques, tels que la sécurité routière et le VIH/SIDA.

L'atelier comportera donc trois parties principales : i) le bilan des résultats obtenus dans chacun des principaux domaines d'activité du programme au cours de l'année écoulée et les principales tendances influant sur les activités des CER dans le secteur des transports ; ii) les modalités de mise en œuvre du cadre stratégique et le programme de travail de 2009 ; et iii) les modifications des dispositions institutionnelles du CER-CCT. Dans le cadre de la deuxième partie, les membres du CER-CCT pourraient aussi échanger des vues sur le financement du DP2, consistant à demander des ressources financières à des donateurs potentiels ou intégrer les initiatives existantes dans le même cadre théorique.

1. Résultats obtenus en 2007-2008 : L'atelier examinera les résultats obtenus par le CER-CCT dans les domaines d'activité qui avaient été prévus au cours de la réunion de Ouagadougou et revus en janvier 2008 par la direction du SSATP dans le contexte du Cadre stratégique.

Cet examen portera en premier lieu sur les rapports d'activité présentés par les différentes CER, notamment :

- a) Le projet d'instrument juridique pour le corridor nord-sud – nouveaux problèmes et futurs défis ;
- b) La proposition de mise en place des comités de gestion de corridor au sein de l'UEMOA et application au corridor Tema- Ouagadougou-Bamako (réactions à la suite de la réunion de juin 2008 sur les dispositions relatives aux corridors) ;
- c) Les préparatifs pour la création d'un groupe du corridor de CICOS ;
- d) Les diverses activités d'observation (corridor central, CICOS, corridor UEMOA/WATH – échange du savoir sur la prise en compte systématique au sein du groupe de corridor – corridor nord).

Il est proposé ensuite d'échanger des vues sur plusieurs activités principales qui ont été menées au cours de l'année dans des domaines intéressant les CER, et en particulier :

- a) L'étude du coût des transports (Banque mondiale, avec la participation du SSATP)
- b) Les directives pour le contrôle de la charge à l'essieu (SSATP)
- c) L'accord révisé du corridor nord (pourquoi, comment, où il a été révisé, etc.)
- d) L'évolution des postes frontières uniques
- e) D'autres problèmes nouveaux posés dans le domaine de la facilitation du transit (par ex., le coût de l'enclavement, le document de travail sur le contrôle des corridors, le programme d'action d'Almaty)

Et déduire toutes les orientations qui pourraient être élaborées ou intégrées dans les activités prévues au titre du DP2.

2. Élaboration et approbation du DP2 et du programme de travail de 2009

- Confirmer le consensus sur les orientations stratégiques du DP2 (Composante 3 du document du DP2 et matrice du cadre stratégique actualisé pour les résultats attendus en matière d'intégration régionale) et élaboration d'un programme de travail préliminaire pour 2009 ;
- Instaurer une meilleure compréhension des enjeux et des mécanismes pour le renforcement des capacités des CER ; et
- Améliorer l'interaction entre les CER et les comités de facilitation des échanges au niveau des pays, et collaboration entre les CER.

Ces deux dernières activités n'ont guère évolué depuis la dernière réunion de juillet 2007, et il sera proposé de déterminer comment cette situation pourrait être prise en compte dans le cadre du DP2.

- Déterminer les moyens de régler les questions transsectorielles du DP2 dans le cadre du plan d'action du CER-CCT :
 - o Il s'agit en particulier de déterminer comment prendre en compte les questions du VIH/SIDA, pour lesquelles des activités ont été prévues mais n'ont jamais été réalisées dans le cadre du PDLT. À cet égard, l'atelier examinera brièvement les résultats des activités menées par ALCO sur le corridor Abidjan-Lagos et introduira le diagnostic établi par la Banque mondiale sur les activités qu'elle a réalisées dans le secteur des transports. L'atelier proposera ensuite une méthode de travail à utiliser par les CER pour résumer les travaux qu'ils ont effectués afin de déduire un plan d'action concret d'ici à la prochaine assemblée générale du SSATP.
 - o La sécurité routière est un autre domaine dans lequel peu d'activités axées sur les CER ont été appuyées au titre du PDLT. L'atelier tentera d'affecter des responsabilités entre ses membres afin d'aboutir dans ce domaine à une démarche analogue à celle qui été adoptée pour le VIH/SIDA.

Réunion formelle du CER-CCT et modification de ses termes de référence.

Les termes de référence du CER-CCT sont en place depuis un peu plus de 3 ans, et la Présidente aimerait que la réunion du CER-CCT réfléchisse aux modifications qu'il convient de leur apporter, en particulier pour amener ses membres à s'impliquer davantage, inclure les groupes de gestion de corridor de manière plus dynamique (comme l'a recommandé la réunion de Ouagadougou) et réfléchir à l'organisation de la présidence et du secrétariat selon un système de roulement. La réunion devra aussi désigner un nouveau président ou une nouvelle présidente pour la prochaine période.

Résultats escomptés de la réunion

- Actualisation du programme de travail de 2008
- Programme de travail de 2009 conforme au DP2
- Plan d'action pour concevoir des mesures liées à la lutte contre le VIH/SIDA d'ici à l'assemblée générale de 2009
- Termes de référence du CER-CCT modifiés ou confirmés pour la période du DP2.

Participants

Pour réaliser les objectifs de l'atelier, les participants comprendront :

- Des représentants des CER
- Des représentants des institutions de gestion des corridors
- Un représentant des entreprises de transport
- Des représentants du NEPAD, de la BAD, de la Banque mondiale, de l'UA et de la CEA.

Au total, 35 participants devraient prendre part à l'atelier.

Méthode

Les travaux auront un caractère participatif, avec interprétation simultanée en anglais et français.

Atelier REC-TCC du SSATP – 6 et 7 octobre 2008
Centre de conférence de la CEA, Addis Abeba

Projet de programme

PREMIÈRE JOURNÉE – LUNDI, 6 OCTOBRE	
	Séance d'ouverture
9h00 – 9h45	<ul style="list-style-type: none"> a) Présidente du CER-CCT – discours d'ouverture b) UA - discours c) Équipe IRT du SSATP : Observations et objectifs de l'atelier (JFM-CK-YA) d) Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail (Présidente du CER-CCT)
9h45 – 10h00	Pause café
	A) Résultats de la mise en œuvre du Plan de travail de 2008 par les CER (10 mn par CER/OSR)
10h00 – 11h30	<ul style="list-style-type: none"> e) Projet d'instrument juridique pour le corridor nord-sud – nouveaux problèmes et futurs défis f) Propositions de mise en place des comités de gestion de corridor au sein de l'UEMOA et application au corridor Tema- Ouagadougou-Bamako (rapport sur la réunion de juin 2008) g) Préparatifs pour la mise en place d'un groupe pour le corridor de CICOS h) Diverses activités d'observation (corridor central, CICOS, Corridor UEMOA/WATH – échange du savoir, sur la prise en compte systématique au sein du groupe de corridor – corridor nord)
	B) Échange et diffusion du savoir (Exposés et débats sur)
11h30 – 12h45	<ul style="list-style-type: none"> i) Étude des coûts de transport (CK – JFM) j) Directives pour le contrôle de la charge à l'essieu (CK)
12h45 – 14h00	Déjeuner
	Échange et diffusion du savoir – suite
14h00 – 15h45	<ul style="list-style-type: none"> k) Accord révisé du corridor nord (pourquoi, comment et où il a été révisé, etc.) l) Évolution des postes frontières uniques (FESARTA, autres, le cas échéant) m) Autres problèmes nouveaux dans le domaine de la facilitation du transit (par ex., le coût de l'enclavement, le programme d'action d'Almaty, etc.) (CK, JFM, autres)
15h45 – 16h00	Pause café
16h00 – 17h30	n) Actualisation du plan d'action pour le reste de 2008

DEUXIEME JOURNÉE – MARDI 7 OCTOBRE

	Programme de travail de 2009 et autres dispositions
8h30 – 10h15	<ul style="list-style-type: none"> o) Orientations pour le programme de travail de 2009 de l'équipe du SSATP p) Aperçu des questions transsectorielles : priorité au VIH/SIDA (ALCO, Banque mondiale) q) Proposition d'une méthode de travail pour élaborer un programme de lutte contre le VIH/SIDA axée sur les CER r) Aperçu des questions transsectorielles : Sécurité routière
10h15 – 10h30	Pause café
	Réunion formelle du REC-TCC
10h30 – 12h45	<ul style="list-style-type: none"> p) Réunion formelle du CER-CCT : <ul style="list-style-type: none"> a) Rapport de la Présidente du CER-CCT b) Thème central de la prochaine assemblée annuelle (qui se tiendra en 2009) c) Projet de plan de travail de 2009
12h45 – 14h00	Déjeuner
	Réunion formelle du CER-CCT - suite
14h00 – 15h30	<ul style="list-style-type: none"> d) Modifications des TDR du CER-CCT e) Nomination d'un nouveau président/nouvelle présidente du CER-CCT (Régions australe et orientale)
15h30 – 16h00	Pause café
16h00 – 16h30	Séance de clôture